

transfert de dossier

Par **JJ2a**, le **22/08/2010** à **15:29**

Bonjour à tous, je repose ma question dans cette partie du forum car je crois l'avoir posé dans la mauvaise la 1ere fois !)

Image not found or type unknown

En arrivant d'une autre fac française, pour aller à la fac d'aix pour suivre le master 1 droit de la culture et de la communication, pensez vous que le traitement de la demande soit pénalisée par le fait de n'être traitée que cette semaine? En effet la demande a été envoyée le 22 juillet par lettre prio, la date limite pour les demandes étant le 23 juillet. La fac réouvre ses portes demain 23 aout, je pense donc que la demande sera traitée ces jours ci.. Il n'y a normalement pas de restriction de places pour ce master l'accès étant de droit..

Si vous avez des avis pour me rassurer... merci d'avance